



## PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE LA FORMATION

### ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

- Séance du 20 octobre 2022 -

Etaient présents :

Mme DURRANS, Mme BOUCHIBA-FOCHESATO, M. LE BOURDONNEC, Mme MELLAC, M. PICHON, M. ARCELIN, Mme GROULT, Mme LEBRAUD, Mme RAHOU, M. BARROS, Mme DIRIK, Mme ESTEVES-LEANDRO, M. FERNANDEZ, M. LE MAT, Mme LHERMITTE et Mme PORTELLA.

Etaient représentés :

M. CADIOU, M. HOYAUX, Mme LAURENT, M. KATUSZEWSKI, Mme SION-JENKIS, M. BIORET, M. CADET, Mme RODRIGUEZ, Mme SCHALLER, Mme LESPINET-NAJIB et Mme SAUBADU.

Etaient invités :

M. DAGNEAU, Mme LE COZ-THOUVAIS, Mme MIRAS et M. VALAT.

Mme Mellac ouvre la séance à 9h20.

Nombre de membre présents	16
Nombre de membres représentés	11

## **I/ PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 JUIN 2022**

En l'absence de remarques, Mme Mellac propose de passer au vote.

Résultat du vote :

Votants :	27
Suffrages exprimés :	27
Pour :	27

➡ **La CFVU approuve le procès-verbal de la séance du 16 juin 2022.**

## II/ RENOUELEMENT ELU ETUDIANT POUR SIEGER A LA COMMISSION FSDIE PROJET

Benjamin CHAMPION, élu étudiant ne s'étant pas réinscrit cette année, il convient de le remplacer en commission FSDIE – Aide aux projets. Timothé AUPY présente sa candidature.

Résultat du vote :

Votants :	27
Suffrages exprimés :	27
Pour :	27

➡ ***La CFVU approuve la désignation de Timothé AUPY pour siéger à la commission FSDIE - Aide aux Projets.***

## III/ CONVENTIONS DE FORMATION

Mme Mellac indique que la convention régissant la co-accréditation de la mention de master urbanisme et aménagement entre L'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux et l'UFR Sciences des Territoires et de la Communication doit être renouvelée pour la période d'accréditation 2022/2027.

Les masters parcours USPMO et UPEPT assurent une formation professionnalisante aux métiers de l'urbanisme et de l'aménagement. Ils répondent aux référentiels de compétences de l'Office professionnel de Qualification des Urbanistes (OPQU) et de l'Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme (APERAU).

Les objectifs de la convention sont :

- D'offrir aux étudiants en architecture et en paysage une formation post-diplôme professionnalisante de haut niveau de qualification et l'accès aux contrats d'apprentissage dans les structures accueillant des urbanistes ;

- Permettre aux étudiants de chacun des établissements d'optimiser leur temps de formation et de prétendre à des équivalences.

Cette convention offre donc aux étudiants des deux établissements des passerelles intéressantes.

En ce qui concerne le modèle économique, les recettes d'apprentissage de la formation sont réparties de la manière suivante : 90 % pour l'Université Bordeaux Montaigne et 10 % pour l'ENSAPBx.

Résultat du vote :

Votants :	27
Suffrages exprimés :	27
Pour :	27

➡ ***La CFVU approuve le renouvellement pour la durée de l'accréditation 2022-2027, de la convention de partenariat entre l'UBM et l'ENSAPBx relative à la mention de master Urbanisme et Aménagement co-accréditée entre les 2 établissements.***

## IV/ LETTRE DE MISSION DE LA DIRECTION DES ETUDES

Marie Mellac présente les modifications apportées à la lettre. Elle n'est plus globale mais adressée à chacun des directeurs ou directrices d'études. Elle est normalisée mais personnelle.

Elle a été élargie aux trois années de licence.

La Direction des études est responsable des étudiants qui ont besoin d'aménagements ou d'un accompagnement pour favoriser leur réussite. La mission des directeurs des études s'accompagne de modulations de service (MDS) associées à chaque formation de licence. Des fonds ORE ont été dégagés pour revaloriser les MDS notamment pour le suivi des étudiants de L2 et L3.

Les modulations de service seront présentées au conseil d'administration, leur détermination prend en compte les effectifs de la formation et la présence d'une adaptation de parcours principalement.

Mme Durrans demande si la revalorisation de cette modulation porte sur l'année 2022/2023 ou 2023/2024. Elle signale une révision à la baisse des modulations pour Agen avec effet rétroactif.

Mme Mellac répond ne pas être informée de baisse de modulation intervenue en cours d'année concernant les personnels d'Agen et que ce dossier est suivi par Nicolas Champ. Elle demande toutefois s'il s'agit bien de MDS liées aux dispositifs ORE car sur ce dossier, on s'oriente vers une revalorisation et non une diminution.

Mme Durrans répond que cette baisse de MDS n'est pas nécessairement en lien avec ces dispositifs

Résultat du vote :

Votants :	27
Suffrages exprimés :	27
Pour :	27

***La CFVU donne un avis favorable à la lettre de mission de la direction des études.***

## **V/ AUTO-EVALUATION HCERES 2016-2020 - 8 MENTIONS DE MASTER**

Mme Mellac rappelle la situation. Huit mentions de master n'ont pas déposé de dossier d'auto-évaluation auprès de l'HCERES conformément à la procédure de la vague B. Il s'agit des mentions suivantes :

- Archéologie, Sciences pour l'archéologie,
- Arts de la scène et du spectacle vivant,
- Cinéma et audiovisuel,
- Histoire de l'art,
- Langues étrangères appliquées,
- Management et commerce international,
- Musicologie,
- Philosophie.

La DGESIP a renouvelé l'accréditation de ces mentions pour une année supplémentaire. Pour être ré-accréditées, elles doivent intégrer la procédure de la vague C.

Résultat du vote :

Votants :	27
Suffrages exprimés :	27
Pour :	27

***La CFVU donne un avis favorable au dépôt auprès du HECERES des dossiers d'auto-évaluation des 8 mentions de masters susvisées.***

## IV/ BILAN SEMAINE DE RENTREE

M. Hauquin présente ce bilan. La semaine de rentrée s'est déroulée dans un contexte particulier cette année. Il fait suite à différentes actions en liaison avec le secondaire telles que les cordées de la réussite, les immersions des lycées, les journées portes ouvertes et surtout les travaux qui ont posé des difficultés de circulation et d'accès.

Les objectifs sont :

- Assurer l'accueil des nouveaux entrants de licence 1,2,3 à l'université le plus qualitativement possible ;
- Favoriser une première étape de socialisation à l'Université ;
- Avoir un premier contact avec les équipes pédagogiques ;
- Mieux faire connaître l'environnement universitaire aux étudiants ;
- Présenter les ressources disponibles ;
- Distribuer les cartes d'étudiant le jour de leur pré-rentrée ;

La préparation est longue et commence dès le mois d'avril, elle implique de très nombreux services de l'Université.

3880 primo-entrants (dont 7,9% d'étudiants internationaux) sont accueillis et accompagnés par 38 tuteurs/tutrices.

Les retours des étudiants sont globalement positifs et le mot clé qui sort le plus de l'enquête de satisfaction est « bonne journée ». Pour 8,4% des retours, des points d'amélioration sont à prévoir. 70 étudiants se disent encore « stressés ».

Concernant les réunions pédagogiques, la durée a été allongée à 90 minutes pour permettre plus d'échanges. Elles permettent de présenter la discipline, les UE et la pédagogie.

Les ateliers présentés par la DOSIP, le CLBM et le SCD permettent quant à eux un soutien et un appui aux études.

Selon les étudiants, trop d'informations ont été communiquées.

Les retours du SCD sont mitigés. La sollicitation des collègues du service a été trop importante sur l'ensemble des ateliers alors que le niveau d'information transmise a été noté comme plus faible que les années précédentes.

Les ateliers Vie étudiante et vie de campus ont été animés par le DAPS, la DIVEC, le service Culture et le SCD. Au regard du retour des étudiants, encore trop d'informations diffusées.

Le service Culture a été en difficultés pour tenir toutes les permanences compte tenu du faible effectif du service.

Les cartes étudiantes ont été distribuées et présence de partenaires très appréciés des étudiants tels que TBM, CAF, SNCF, CROUS et Aqafi.

Les visites de l'Université ont été maintenues malgré les travaux selon un parcours défini et limité à 30 minutes.

Le Village Accueil Associatif Montaigne « VAAM » a obtenu un retour très positif, notamment sur l'implantation dans le petit bois au lieu du parvis.

En moyenne entre 10 et 20 associations ont répondu présentes chaque jour sur le village. La buvette gratuite et la boutique éphémère ont rencontré du succès.

La soirée concert du jeudi 8 septembre a attiré 1000 personnes, étudiants et personnels. Malheureusement la météo a retardé les balances et le concert n'a pas pu débuter à l'heure.

L'espace « Ma rentrée » a obtenu 88 310 vues, l'Offre de formation 213 113 vues.  
L'application mobile « UBMontaigne » a comptabilisé 125 454 sessions ouvertes et 3281 nouveaux utilisateurs.

Mme Mellac souligne l'importance de ces journées de rentrée. Il reste des choses à revoir mais la transversalité des services est importante, notamment pour les services qui n'ont pas la possibilité d'assurer l'ensemble des permanences.

M. Hauquin apporte ses remerciements à Nathalie Martinez et Raphael Le Bris pour l'organisation de cette journée.

M. Valat demande la présentation du contrat pédagogique lors des journées de rentrée.

## **XVI/ QUESTIONS DIVERSES**

- Questionnaire sur la précarité étudiante : l'ODE a aidé les étudiants pour reformuler les questions et alléger le questionnaire, 30 à 35 questions retenues.
- Admission en Master : un nouveau portail national va être mis en place. Les candidatures seront à déposer en mars. Il faudra prévoir une campagne de communication.

En l'absence d'autres questions diverses, la séance est levée à 12H50.

Le Président de l'Université Bordeaux Montaigne,

*Signé*

Lionel LARRE